



Numéro de Révision: 005.0

Date de sortie: 12/20/2024

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	BONDERITE S-ST 5351 AERO known as TURCO 5351 (T-5469) *MBO 330GLS	Numéro IDH:	596971
Type de produit/utilisation recommandée:	Décapant peinture		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	H302+H332 - NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H334 - PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES. H340 - PEUT INDUIRE DES ANOMALIES GENETIQUES. H350 - PEUT PROVOQUER LE CANCER. H360 - PEUT NUIRE A LA FERTILITE OU AU FOETUS. H373 - RISQUE PRESUME D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	4
TOXICITE AIGUË INHALATION	4
CORROSION CUTANEE	1C
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
MUTAGENICITE DES CELLULES GERMINALES	1B
CANCEROGENICITE	1B
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	1B

Numéro IDH: 596971

Nom du produit: BONDERITE S-ST 5351 AERO known as TURCO 5351 (T-5469) *MBO 330GLS

TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	2

PICTOGRAMME(S)


Conseils de prudence

Prévention:

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention:

P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin.

Stockage:

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination:

P405 - Garder sous clef.
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers

Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Methylene chloride	75-09-2	30 - 60
Phenol	108-95-2	10 - 30
Sodium dichromate	10588-01-9	0.1 - 1
Propylene oxide	75-56-9	0.1 - 1
Chloroform	67-66-3	0.1 - 1
Methyl chloride	74-87-3	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

Composants non dangereux

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables****Inhalation:**

Si des buées ou vapeurs de ce produit sont inhalées, amener immédiatement la personne à l'air frais. Obtenir une aide médicale si des symptômes se déclarent ou persistent. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Effet tardif possible après inhalation. Administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle au besoin. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a avalé ou inhalé la matière.

Contact avec la peau:

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. La pommade topique EDTA à 10% peut être utilisée pour traiter les croûtes au chromate et les ulcères cutanés. Une solution d'acide ascorbique à 10% peut accélérer la guérison si elle est appliquée rapidement. Des expositions plus importantes peuvent nécessiter un traitement supplémentaire. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures ou les vêtements qui ne peuvent pas être décontaminés.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement les yeux affectés avec de grandes quantités d'eau qui coule doucement ou une solution saline stérile de 0,9 % pendant au moins 15 minutes. Tenez la paupière grande ouverte. Obtenez immédiatement des soins médicaux. Le rinçage des yeux devrait se poursuivre pendant le transport chez le médecin.

Ingestion:

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, laver la bouche avec de l'eau. Boire un verre d'eau afin de diluer la matière dans l'estomac.

Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):

Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:

Le chlorure de méthylène est métabolisé en oxyde de carbone; les niveaux élevés de carboxyméthémoglobine résultants réduisant la capacité du sang à transporter l'oxygène. Ce produit peut induire une sensibilisation cardiaque aux composés du genre épinéphrine.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.
Produit ou gaz issus de la combustion:	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Les produits dangereux de la décomposition comprennent des composés de chlore. Les produits de la décomposition thermique sont toxiques et comprennent du chlorure d'hydrogène et du phosgène, en quantités moindres. Oxyde de chrome. Oxydes de sodium.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Bien aérer la zone. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau. Isoler la zone. Garder tout le personnel inutile à bonne distance.
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien laver avant manipulation. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de ce produit. Assurer une ventilation adéquate. Lessiver les vêtements de travail régulièrement. Ne pas entreposer ou consommer de la nourriture, des boissons ou des produits du tabac là où ils risquent d'être contaminés par ce matériel. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel.
Stockage:	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 40 °F (4.4 °C) et 90 °F (32.2 °C) Garder le contenant fermé hermétiquement et dans un endroit frais et bien ventilé. Ouvrir le robinet lentement afin de réduire la pression interne. Stocker à l'abri du gel.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Methylene chloride	50 ppm TWA	12.5 ppm OSHA_ACT 25 ppm TWA 125 ppm STEL	Rien	Rien
Phenol	5 ppm TWA (PEAU)	5 ppm (19 mg/m3) PEL (PEAU)	Rien	Rien
Sodium dichromate	0.0002 mg/m3 TWA (comme Cr(VI)) Fraction inhalable. 0.0005 mg/m3 STEL (comme Cr(VI)) Fraction inhalable. (PEAU) (comme Cr(VI)) Fraction inhalable. 0.0002 mg/m3 TWA (comme Cr(VI)) Fraction inhalable. 0.0005 mg/m3 STEL (comme Cr(VI)) Fraction inhalable. (Sensibilisation respiratoire) (Sensibilisation cutanée)	0.005 mg/m3 TWA 0.0025 mg/m3 OSHA_ACT 0.1 mg/m3 Ceiling	Rien	Rien
Propylene oxide	2 ppm TWA (Sensibilisation cutanée)	100 ppm (240 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Chloroform	10 ppm TWA	50 ppm (240 mg/m3) Ceiling	Rien	Rien
Methyl chloride	50 ppm TWA 100 ppm STEL (PEAU)	100 ppm TWA 200 ppm Ceiling 300 ppm MAX. CONC 5 minutes dans tous les trois heures	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation locale et générale d'échappement afin d'éliminer et d'empêcher efficacement l'accumulation de vapeurs ou buées générées lors de la manutention de ce produit.

Protection respiratoire:

Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation d'aérosols, de buées ou de vapeurs, une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée doit être fournie.

Protection des yeux:

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

Protection de la peau:

Utilisez des gants et des vêtements imperméables et résistants aux produits chimiques pour éviter tout contact avec la peau. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port de chaussures imperméables est recommandé.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Foncé, Jaune
Odeur:	Âcre
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	9.0 - 11.0
Pression de vapeur:	107 mm/hg Estimé
Point / zone d'ébullition:	40.6 °C (105.1 °F)calculé
Point/domaine de fusion:	Indéterminé
Densité/Densité relative::	1.17 - 1.19 à 25 °C (77°F)
Densité de vapeur relative:	> 1
Point d'éclair:	Non applicable
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Indéterminé
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Indéterminé
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	< 1 (Butylacétate = 1)
Solubilité:	Appréciable Eau
Coefficient de partage (value logarithmique)::	Indéterminé
Teneur VOC:	197 g/l
Viscosité dynamique:	10 - 50 cp
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Les produits de la décomposition thermique sont toxiques et comprennent du chlorure d'hydrogène et du phosgène, en quantités moindres.
Produits incompatibles:	Ce produit peut réagir avec des agents réducteurs puissants. Protéger des matières organiques et combustibles. Des bases fortes. Métaux.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables:	Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion
-------------------------------	-----------------------------------

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut être nocif ou mortel si inhalé. Démangeaisons et irritation nasales, perforation du septum nasal, érosion dentaire et bronchite asthmatique chronique peuvent résulter d'une exposition répétitive.
Contact avec la peau:	Une composante de ce produit peut être nocive ou mortelle si absorbée par la peau, surtout si la peau est endommagée. Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures. Le produit contient du chrome, qui peut causer une réaction allergique de la peau par sensibilisation. Le contact avec la peau gercée peut mener à la formation d'échymoses de chrome fermement marginées.
Contact avec les yeux:	Ce produit cause une irritation grave des yeux et peut causer des dommages irréversibles dont des brûlures et la cécité.
Ingestion:	Nocif ou mortel si avalé. Peut causer des brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut également causer des troubles gastro-intestinaux tels que

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Methylene chloride	Oral LD50 (Rat) = 1,600 mg/kg
Phenol	Oral LD50 (Souris) = 270 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 317 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 530 mg/kg Dermal LD50 (Rat) = 669 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 850 mg/kg
Sodium dichromate	Oral LD50 (Rat) = 51.10 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 51.10 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 1,000 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 99 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 200 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 94 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 99 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 104 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 217 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 217 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 167 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 83 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 200 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 99 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 104 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 263 mg/m3
Propylene oxide	Oral LD50 (Rat) = 380 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 1,245 mg/kg
Chloroform	Oral LD50 (Souris) = 36 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,117 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 908 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 9,827 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,180 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2,180 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 9,827 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 118 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 444 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,117 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 908 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 36 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 47.7 mg/m3
Methyl chloride	Oral LD50 (Rat) = 1,800 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Methylene chloride	Corrosif Irritant		Sang Cardiaque Système nerveux central Reins Foie Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Phenol	Corrosif Irritant		Sang Cardiaque Développemental Yeux Reins Foie Mutagène Système nerveux Peau Vasculaire
Sodium dichromate	Corrosif Irritant	Allergène	Sang Système nerveux central Cancérogène Développemental Yeux Gastro-intestinal Reins Foie Mutagène Reproductif Respiratoire Vasculaire
Propylene oxide	Corrosif Irritant		Mutagène Système nerveux Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Chloroform	Irritant		Comportemental Cardiaque Système nerveux central Développemental Reins Foie Reproductif Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Methyl chloride			Comportemental Sang Moelle osseuse Cerveau Développemental Yeux Gastro-intestinal Coeur Système immunitaire Reins Foie Poumon Mutagène Système nerveux Reproductif Peau Rate

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Methylene chloride	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2A	Oui
Phenol	Non	Non	Non
Sodium dichromate	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
Propylene oxide	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non
Chloroform	Anticipation raisonnable d'être carcinogène humain	Groupe 2B	Non

Methyl chloride	Non	Non	Non
-----------------	-----	-----	-----

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (Phenol, Dichloromethane, Sodium dichromate)
 Division: 8 (6.1)
 Numéro d'identification: UN 2922
 Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Corrosive liquid, toxic, n.o.s. (Phenol, Dichloromethane, Sodium dichromate)
 Division: 8 (6.1)
 Numéro d'identification: UN 2922
 Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Phenol, Dichloromethane, Sodium dichromate)
 Division: 8 (6.1)
 Numéro d'identification: UN 2922
 Groupe d'emballage: III
 Informations complémentaires: IMDG-Code: Segregation group 18- Alkalis

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exemptés d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 14

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 12/20/2024

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.